

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/12/2015

1- FINANCES

Institution d'une redevance réglementée pour chantiers provisoires sur ouvrages de distribution d'électricité - Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- DECIDE d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- DE FIXER le montant au plafond et le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015
- DE NOTIFIER au concessionnaire, ERDF pour la distribution et RTE pour le transport, la présente délibération.

Demandes des subventions à l'État au titre de la DETR 2016, au député et aux sénateurs pour la réhabilitation de la mairie - Délibération

Le Maire rappelle au Conseil municipal que les locaux actuels de la mairie sont très anciens, exigus, et qu'ils ne sont pas aux normes d'accessibilité PMR.

Il rappelle également qu'un projet de réhabilitation de la mairie est en cours et propose à l'Assemblée de délibérer sur le lancement des travaux et le dépôt de demandes de subventions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- DECIDE de lancer les travaux de réhabilitation de la mairie.
- PREND CONNAISSANCE du montant prévisionnel des travaux et de la maîtrise d'œuvre qui s'élève à 250 550 € HT.
- ARRETE le plan de financement suivant :

1- Coût global de l'opération :	259 200 € HT
2- Coût des travaux de construction et de maîtrise d'œuvre	250 550 € HT
3- Financement :	
- Subvention de l'Etat (DETR 2016)	50 110 € demandés
- Subventions du Ministère de l'Intérieur	demandées
- Autofinancement :	200 440 €

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux 2016.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Député Jean-Pierre BARBIER.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Sénateur Michel SAVIN.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Sénateur Bernard SAUGEY.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents utiles à cet effet.

Convention avec le Centre de Gestion FPT pour la dématérialisation- Délibération

Le Maire explique au Conseil municipal que le Centre de gestion (CDG38) accompagne les collectivités dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation.

Il précise que la commune de Saint-Ondras utilise déjà les prestations proposées pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (dispositif ACTES et ACTE BUDGETAIRE) et que pour répondre à la demande du Trésor Public en matière de dématérialisation comptable il conviendrait de poursuivre cette mutualisation avec le CDG 38 en utilisant un parapheur électronique.

Il donne lecture de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation et demande à la collectivité de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- APPROUVE les termes de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation avec le CDG38
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention et à mandater les dépenses correspondantes.

Gratification - Délibération

Le Maire rappelle au Conseil municipal que Martine VIEUX-MELCHIOR s'est occupé bénévolement des locations à la salle des fêtes pendant plus de 21 ans et que maintenant cette tâche est accomplie par un agent de la commune.

Il propose à l'Assemblée de lui offrir un cadeau pour la remercier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- DECIDE d'offrir à Martine VIEUX-MELCHIOR un cadeau en remerciement du temps qu'elle a consacré bénévolement lors des locations de la salle des fêtes de la commune.
- AUTORISE le Maire à mandater les factures correspondantes.
- PRECISE que les crédits seront inscrits au BP 2016.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

Moulin de la Robinière

Une réunion est prévue jeudi 17 décembre avec la DDT, le SMABB et des associations de protection de la Nature au sujet de problèmes de remblaiement et de défrichage.

3- INTERCOMMUNALITE

Communauté de Communes Bourbre-Tisserands

Michel CLEYET-MERLE rend compte de la réunion de la Commission Economie.

SCoT Nord-Isère

Le Maire informe les élus qu'une enquête publique est en cours et que les documents sont consultables au siège de la CCBT ; les élus et les habitants sont invités à en prendre connaissance et à faire part de leurs remarques sur le registre ouvert à cet effet.

Sictom de la région de Morestel

Michel LANFRAY rend compte de la dernière réunion et informe que le Sictom propose la récupération des papiers et des cartons pour 120 € par an aux collectivités, écoles et entreprises, cette activité étant subventionnée.

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre

Le Maire rend compte de la dernière réunion portant sur les rivières et les études qui vont y être menées à des fins de conservation de la diversité écologique.

4- DIVERS

Bulletin Saint-Honoré

Organisation de la préparation et de la distribution.

Colis de Noël

Organisation de la distribution samedi 19 décembre.

Voeux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 9 janvier 2016 à 18h30.

Litiges

La requête d'Anne-Marie Lanfray portant sur la remise en cause d'un certificat d'urbanisme opérationnel a été rejetée par le Tribunal Administratif.

Téléthon

La manifestation organisée le 5 décembre en faveur du Téléthon a permis de récolter 6529, 91 €.

Comptes-rendus de réunions

Fabien TERRAZ : assemblée plénière de la gérontologie – présentation du projet « Pascaline »

Valérie GUINET : compte-rendu de la réunion entre les membres du bureau de la cantine scolaire et le SIVU des écoles.

Le Maire : compte-rendu de la réunion entre l'Association Valondras et le SIVU sportif.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : NON FIXEE